



## **CONVOCAATION**

**à la séance ordinaire du Conseil général**

**de lundi 23 juin 2014, à 18h30, à l'Hôtel de Ville**

**24<sup>ème</sup> SEANCE**

**Supplément à l'ordre du jour**

### **14-301**

**Motion** des groupes PopVertsSol et socialiste par Mmes et MM. Dimitri Paratte, Mouhamed Basse, Olivier Forel, Yves Froidevaux, Julien Binggeli, Nicolas de Pury, Béatrice Nys, Edouard Jeanloz, Catherine Loetscher Schneider, Philippe Loup, Grégoire Oguey, Anne-Françoise Loup, Morgan Paratte, Sabrina Rinaldo Adam, Yvan Gallo, Patrice de Montmollin, Anne-Dominique Reinhard et Edlira Dedja Bytyqi, intitulée « Comment encourager le cyclisme dans une ville en pente ? » (Déposée le 12 juin 2014 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1<sup>er</sup> fois lors de la séance du 23 juin 2014) :

«Les groupes PopVertsSol et socialiste demandent au Conseil communal d'étudier les possibilités d'offrir la gratuité aux vélos dans les funiculaires urbains de la Ville».

#### **Développement**

Les groupes PopVertsSol et socialiste estiment qu'il est important de favoriser les déplacements piétonniers, cyclistes et par les transports publics collectifs qui sont de manière incontestable les moyens de transport les moins destructeurs de notre environnement tout en étant les plus justes socialement et les plus sains. Dans une ville en pente comme Neuchâtel, une mesure simple pour encourager les déplacements cyclistes nous paraît être la mise à disposition gratuite des funiculaires urbains à Neuchâtel pour les vélos.

Actuellement, la réglementation est compliquée et les cyclistes parfois perdus. Ils ou elles doivent payer pour leur vélo le même prix que pour eux-mêmes. Par contre, les détenteurs d'un AG paient le prix d'un demi-tarif, mais les détenteurs d'un AG-vélo CFF se font amender lors des contrôles parce qu'Onde Verte ne collabore pas avec les CFF sur ce point précis. La gratuité serait beaucoup plus transparente et efficace.

Permettre une utilisation libre impliquera inmanquablement une hausse de la fréquentation et des recettes supplémentaires pour Onde Verte. Le Funambule pourrait aisément absorber cette augmentation. Les nouveaux aménagements, qui ont vu le jour aux stations du funiculaire du Plan, sont particulièrement adaptés aux cyclistes, aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite, alors que le taux d'utilisation reste bien en deçà de la saturation. Les plages horaires avec cadences rapprochées pourraient être étendues si la nécessité s'en faisait sentir. Quel serait le résultat financier d'une telle mesure et le coût énergétique ?

Enfin, la gratuité comme c'est déjà le cas pour plusieurs types de véhicules (courants gratuits pour les scooters et voitures électriques) est un moyen juste et simple de rendre plus accessible la mobilité douce – ou économe en énergie fossile – aux habitants des quartiers en pente de la ville. C'est l'occasion pour la Ville d'encourager le cyclisme, qui ne crée pas de nuisances sonores, qui rend les gens plus sains et heureux, notre air plus propre, nos routes moins congestionnées et nos mobilités plus abordables et populaires.

#### **Discussion**

Neuchâtel, le 12 juin 2014

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Christine Gaillard

Le chancelier,

Rémy Voirol